

# Génocide ou démocide

Posté le : 5 juillet 2008 13:20 | Posté par : Blog en hommage à Léon Chaix

Catégorie: Attitudes

Qu'est qu'un démocide ? Ce néologisme n'a de sens que comme compilation des personnes massacrées pour une raison ou pour une autre. La notion est délicieusement neutre. Elle ne comporte aucune réalité juridique : aucune sanction pénale ne s'applique au « démocide ». Ce n'est qu'un état de fait. La révolution française a vu de nombreux massacres, soit dans le cadre de « journées révolutionnaires », soit dans celui des guerres civiles, des guerres étatiques ou des diverses répressions. Sans compter les pertes démographiques dues au désordre.

C'est bien cela : démocide est quasiment synonyme de « pertes démographiques ». La notion n'implique aucune responsabilité de personne : cela fut. Point final.

Pour le génocide l'affaire est autrement complexe. Le génocide est une catégorie du droit pénal national et international comme le crime contre l'humanité. Que les blancs colonisateurs apportent des maladies inconnues des populations « découvertes » et surtout démunies d'immunisation, qui les exterminent, c'est un fait malheureux, une énorme perte démographique, un démocide, ce n'est pas un génocide.

Quand une autorité de fait décide qu'une catégorie sociale sur laquelle elle a jeté l'anathème doit disparaître, et met en pratique cette grande idée c'est un génocide condamnable et qui plus est imprescriptible.

Bien sûr les catégorisations judiciaires actuelles du génocide sont très partielles, presque restrictives. Issues de Nuremberg, elles concernent presque exclusivement la Shoah, le génocide des juifs par les Nazis. Elles devraient être indiscutablement étendues.

Pour nous, il y a génocide lorsqu'il y a la rencontre des plusieurs conditions :

- Une doctrine qui théorise la disparition d'une catégorie de la population
- Un mouvement qui défend la doctrine
- Des penseurs qui expliquent qu'il faut blinder son âme et sa sensibilité pour accepter la violence qui va être pratiquée
- Une force, de droit ou de fait qui arme la main des bourreaux
- Un début d'exécution selon des plans concertés.

Le génocide est un crime contre l'humanité mais tous les crimes contre l'humanité ne sont pas des génocides : faire sauter une bombe pour créer une terreur aveugle est un crime contre l'humanité, ce n'est pas un génocide.

Un génocide n'implique pas nécessairement une élimination physique : ce peut être une élimination sociale. Interdire d'études, d'emplois, de soins tous les enfants d'une catégorie sociale donnée possède un caractère génocidaire. Interdire du bénéfice des droits de l'homme des catégories sociales soumises est aussi génocidaire. A ce titre l'esclavage a une connotation génocidaire

évidente. Même si l'esclavagiste ne tue pas son esclave pour des raisons économiques.

Une des caractéristiques du génocide est l'absence de « faute » de la victime. C'est son « état » ou du moins la vision que le génocideur projette sur lui, qui lui vaut le martyre. Pas ses actes. Même si des faux procès permettent de créer des frictions d'actes gravement illégaux. C'est pour cela que les génocides concernent toute la population signalée, femmes et enfants d'abord. Il est difficile de faire délibérer par un tribunal qu'un nouveau né juif à d'Auschwitz soit coupable de grand-chose. Les chambres à gaz en tuèrent autant qu'il en vint dans leur voisinage.

La principale caractéristique d'un génocide est que la victime est fondamentalement INNOCENTE. Presque par définition. La fréquence et l'ampleur des assassinats de femmes et d'enfants signalent le génocide d'une façon quasi parfaite.

Peut-on donc parler de génocides socialistes ? Reprenons nos critères !

- Une doctrine qui théorise la disparition d'une catégorie de la population : elle existe. C'est le marxiste léninisme qui prétend qu'il doit y avoir lutte des classes et élimination de la classe dominante.
- Un mouvement qui défend la doctrine : tous les mouvements socialistes jusqu'à un passé très récent ont soutenu la lutte des classes qui a été éliminée des statuts de certains mouvements que très tard dans le 20<sup>ème</sup> siècle. Tous les mouvements communistes ou révolutionnaires se réclamant du marxisme léninisme ont défendu l'élimination de la classe dominante « bourgeoise ».
- Des penseurs qui expliquent qu'il faut blinder son âme et sa sensibilité pour accepter la violence qui va être pratiquée : on en trouve des centaines dans le temps des révolutions. Certains avançaient même la proportion de la population qu'il fallait éliminer pour être sûr de faire triompher la Révolution, élevée au rang d'icône sanglante. On en trouve même en temps de paix sur les terrasses germanoprates. Voir Sartre « la révolution soviétique n'a pas assez tué ».
- Une force, de droit ou de fait qui arme la main des bourreaux. Dans le cas des révolutions communistes puis des régimes communistes, ces forces se sont clairement fait connaître.
- Un début d'exécution selon des plans concertés. Tous les mouvements communistes ont tué et en masse. On sait aujourd'hui que la tuerie a été immense : plus que probablement autour de 150.000.000 de morts, une boucherie insensée concernant aussi bien les hommes que les femmes et les enfants. Les régimes de terreur une fois installée ont continué, après les actes de terreurs et de destruction initiale à discriminer les « ennemis du peuple », en particulier les « enfants de bourgeois » leur interdisant logements, emplois, soins médicaux et enseignement du fait non pas de leur « comportement » mais de leur « état ».

Il est donc parfaitement légitime de parler de génocides socialistes. Lorsque j'ai fait cette démonstration sur le site du Monde.FR en 1997, cela m'a valu des dizaines de « posts » d'insulte, la censure de Michel Tatu (« pour mon bien » selon le mot qu'il m'écrit) et de ses anastasiens. Lors des fêtes commémorant en Ukraine « le génocide socialiste » commis dans les années 30 et repris sous des formes diverses à plusieurs reprises, le journal LE MONDE reprit le terme de génocide socialiste qui devenait ainsi légitime pour la gauche bien pensante. J'avais dit à l'époque que l'arrivée des pays de l'est ne laisserait pas beaucoup de choix aux journalistes.

Il est totalement légitime de parler de génocide socialiste. Démocide n'apporte rien.